



MANUEL UTILISATION

DECLARER SUR LE PORTAIL HEBERGEUR

1. Introduction

La taxe de séjour est collectée durant toute l'année civile (du 1er janvier au 31 décembre) par l'ensemble des hébergeurs touristiques à titre onéreux, quel que soit leur statut, auprès de toute personne qui séjourne une nuit au moins à titre onéreux sur le territoire de la communauté de communes Marches du Velay Rochebaron, et qui n'est pas domiciliée dans l'une de ses communes et n'y possède pas non plus une résidence à raison de laquelle elle est passible de la taxe d'habitation.

Les personnes ayant donné leur adresse mail et qui ont reçu leur identifiant peuvent déclarer via la plateforme informatique : <https://tsccmarchesduvelayrochebaron.consonanceweb.fr/>

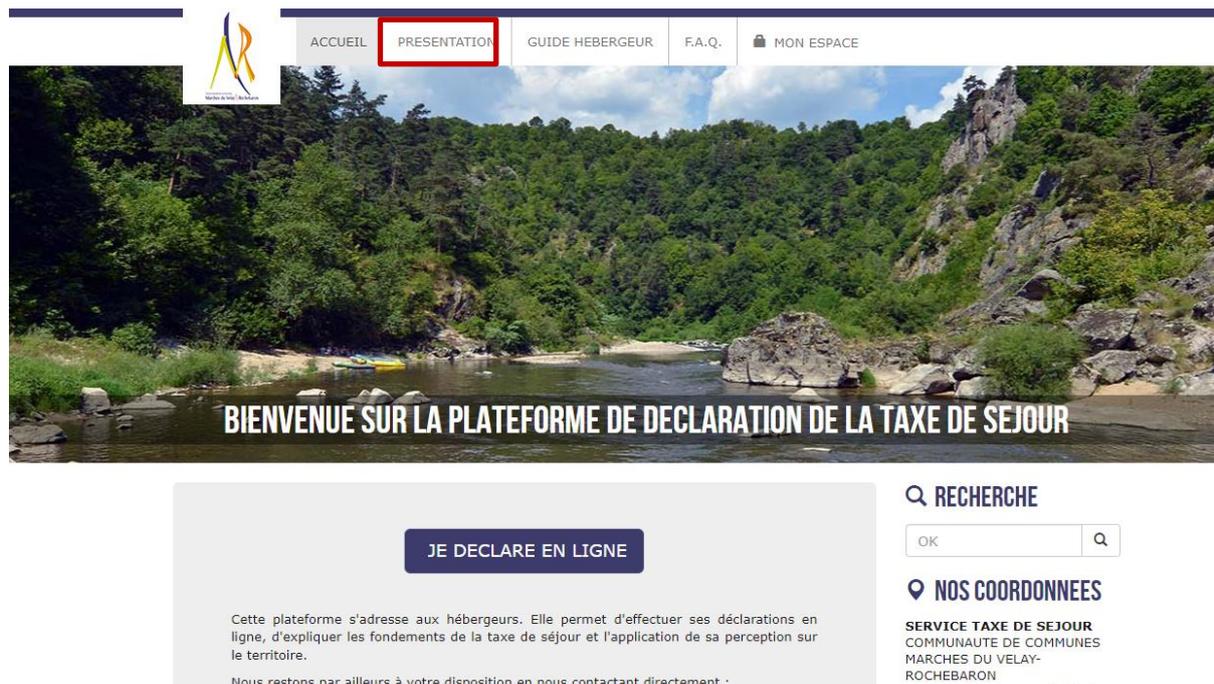
La plateforme de déclaration vous permet également d'avoir accès à une présentation de la taxe de séjour et la législation correspondante.

2. La plateforme

Taper l'URL : <https://tscmarchesduvelayrochebaron.consonanceweb.fr/> dans votre navigateur. Vous arriverez sur la plateforme de déclaration.

- [La page Accueil](#)

Cette page reprend toutes les informations concernant le service Taxe de Séjour et son application.



The screenshot shows the homepage of the Taxe de Séjour service. At the top, there is a navigation menu with the following items: ACCUEIL, PRESENTATION (highlighted with a red box), GUIDE HEBERGEUR, F.A.Q., and MON ESPACE. Below the menu is a large banner image of a river flowing through a forested area. The text "BIENVENUE SUR LA PLATEFORME DE DECLARATION DE LA TAXE DE SEJOUR" is overlaid on the image. To the right of the banner, there is a search bar labeled "RECHERCHE" with a search icon and a search button. Below the search bar, there is a section titled "NOS COORDONNEES" which includes the text "SERVICE TAXE DE SEJOUR", "COMMUNAUTE DE COMMUNES", "MARCHES DU VELAY-ROCHEBARON". In the center of the page, there is a large blue button with the text "JE DECLARE EN LIGNE". Below the button, there is a paragraph of text: "Cette plateforme s'adresse aux hébergeurs. Elle permet d'effectuer ses déclarations en ligne, d'expliquer les fondements de la taxe de séjour et l'application de sa perception sur le territoire. Nous restons par ailleurs à votre disposition en nous contactant directement :".

Vous y trouverez également un accès rapide à la déclaration.

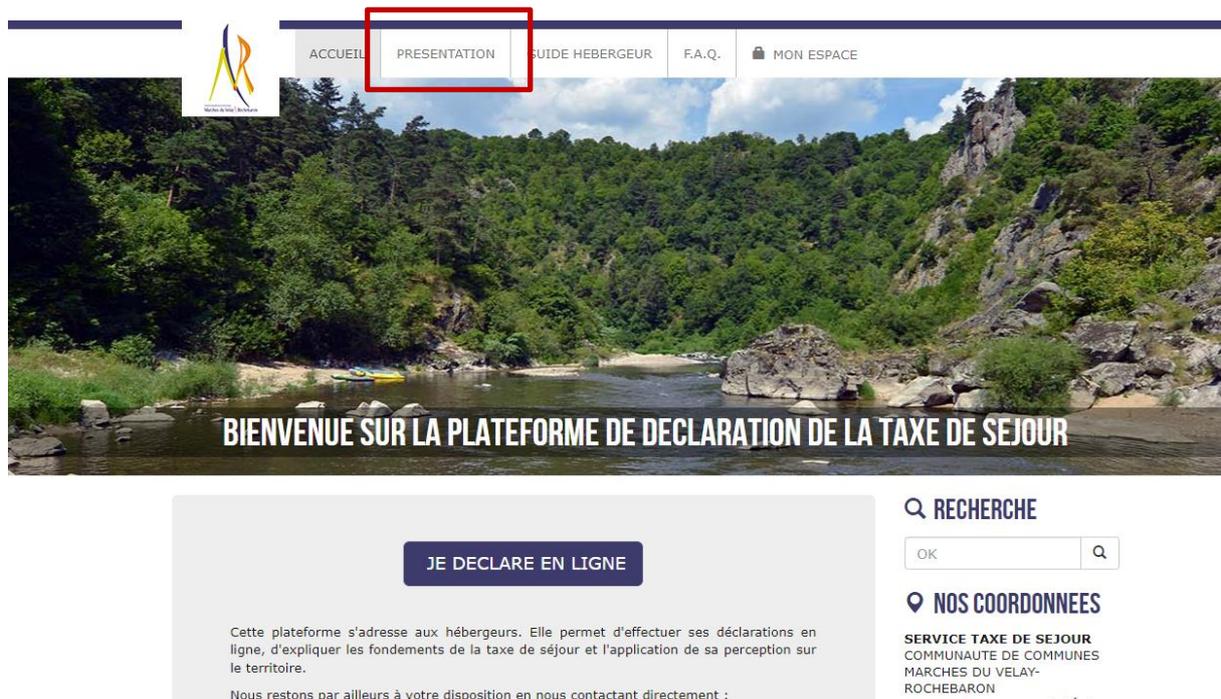


Vous pourrez également télécharger des documents mis à disposition par le service Taxe de Séjour, dans le pavé Documents situé sur la droite de l'écran :



- [La page Présentation](#)

Cette page vous présente la Taxe de Séjour ainsi que vos obligations en tant qu'hébergeur.



ACCUEIL PRESENTATION GUIDE HEBERGEUR F.A.Q. MON ESPACE

BIENVENUE SUR LA PLATEFORME DE DECLARATION DE LA TAXE DE SEJOUR

JE DECLARE EN LIGNE

Cette plateforme s'adresse aux hébergeurs. Elle permet d'effectuer ses déclarations en ligne, d'expliquer les fondements de la taxe de séjour et l'application de sa perception sur le territoire.

Nous restons par ailleurs à votre disposition en nous contactant directement :

RECHERCHE

OK

NOS COORDONNEES

SERVICE TAXE DE SEJOUR
COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHES DU VELAY-
ROCHEBARON

- [La page guide hébergeur](#)

Cette page vous présente un guide de la Taxe de Séjour.

ACCUEIL PRESENTATION **GUIDE HEBERGEUR** F.A.Q. MON ESPACE

BIENVENUE SUR LA PLATEFORME DE DECLARATION DE LA TAXE DE SEJOUR

JE DECLARE EN LIGNE

Cette plateforme s'adresse aux hébergeurs. Elle permet d'effectuer ses déclarations en ligne, d'expliquer les fondements de la taxe de séjour et l'application de sa perception sur le territoire.

Nous restons par ailleurs à votre disposition en nous contactant directement :

RECHERCHE

OK

NOS COORDONNEES

SERVICE TAXE DE SEJOUR
COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHES DU VELAY-
ROCHEBARON

- [La page F.A.Q](#)

Cette page vous propose une foire aux questions.

ACCUEIL PRESENTATION GUIDE HEBERGEUR **F.A.Q.** MON ESPACE

BIENVENUE SUR LA PLATEFORME DE DECLARATION DE LA TAXE DE SEJOUR

JE DECLARE EN LIGNE

Cette plateforme s'adresse aux hébergeurs. Elle permet d'effectuer ses déclarations en ligne, d'expliquer les fondements de la taxe de séjour et l'application de sa perception sur le territoire.

Nous restons par ailleurs à votre disposition en nous contactant directement :

RECHERCHE

OK

NOS COORDONNEES

SERVICE TAXE DE SEJOUR
COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHES DU VELAY-
ROCHEBARON

- [La page Mon Espace](#)

Pour accéder à votre espace de déclaration, vous devrez d'abord vous connecter. Cliquez sur le menu « MON ESPACE » et renseignez vos identifiants reçus par mail. Cliquez sur « Se connecter »

ACCUEIL PRESENTATION GUIDE HEBERGEUR F.A.Q. **MON ESPACE**

BIENVENUE SUR LA PLATEFORME DE DECLARATION DE LA TAXE DE SEJOUR

JE DECLARE EN LIGNE

Cette plateforme s'adresse aux hébergeurs. Elle permet d'effectuer ses déclarations en ligne, d'expliquer les fondements de la taxe de séjour et l'application de sa perception sur le territoire.

Nous restons par ailleurs à votre disposition en nous contactant directement :

RECHERCHE
OK

NOS COORDONNEES
SERVICE TAXE DE SEJOUR
COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHES DU VELAY-
ROCHEBARON

3. Votre espace personnel

Vous êtes désormais bien connecté à votre espace sur la plateforme de déclaration. Vous pourrez vous déconnecter en cliquant sur le bouton rouge situé à droite de votre écran.

Vous pouvez également accéder rapidement à votre espace depuis la page d'accueil de la plateforme.

- [Onglet Coordonnées](#)

Cet onglet vous permet de vérifier les informations vous concernant. Vous pouvez demander un nouveau mot de passe ou signaler une erreur au service Taxe de Séjour.

Coordonnées Mes hébergements Déclarer un meublé Déclarer Mes déclarations **Déconnexion**

Nom	
Prénom	
Adresse	19 rue Dupont 19100 BRIVE LA GAILLARDE
Portable	0€
Email	@aloe-tourisme.com

Modifier mon mot de passe

- Onglet Mes hébergements

Cet onglet vous permet de vérifier les informations concernant votre ou vos hébergements. Vous pouvez consulter les périodes d'ouverture enregistrées pour chaque hébergement ou signaler une erreur au service Taxe de Séjour.

Déconnexion

👤 Coordonnées
🏠 Mes hébergements
📄 Déclarer un meublé
📄 Déclarer
📄 Mes déclarations

Votre période d'ouverture est la période durant laquelle votre logement peut être loué.
Si aucune date de fermeture n'est prévue, vous pouvez saisir une période du 1er janvier au 31 décembre.

Hébergement	Type	Classement	Capacité maxi	Période d'ouverture
Residence ALOA 19 rue F Delmas 19100 BRIVE LA GAILLARDE Email : alban@aloe-tourisme.com N° d'enregistrement : 1903100001653	Meublés de tourisme	Non classé	2	🔍

J'ai pris connaissance de ces informations et déclare qu'elles sont conformes et exhaustives. En cas d'erreur ou de modification, je m'engage à contacter le service par téléphone ou grâce au bouton "Signaler une erreur" ci dessous.

SIGNALER
UNE ERREUR

Si votre hébergement est classé, voici l'affichage que vous aurez afin de faire votre déclaration :

Déclaration : Standard : PÉRIODE 1

Nombre de nuitées	
Description	Nombre
Plein tarif	<input style="width: 40px;" type="text"/> x 1.00 €
Exonérées	<input style="width: 40px;" type="text"/> x 0 €
Nombre de personnes logées	<input style="width: 40px;" type="text"/>
Justificatif	Titre: <u>Registre_logeur_</u>
Votre registre du logeur	<input type="button" value="Choisir un fichier"/> Aucun fichier choisi
Total	0 nuitées - 0.00 €

€ Modifier la déclaration
↶ Retour

Si votre hébergement est non classé, l'affichage sera le suivant :

Nombre de nuitées Nombre total de nuitées louées	<input type="text"/>
Nombre d'occupants Nombre total de personnes logées	<input type="text"/>
Nombre d'assujettis Nombre total de personnes assujetties (non exonérées)	<input type="text"/>
Taxe de séjour collectée sur la période	<input type="text"/> €
Justificatif Votre registre du logeur	Titre: Registre_logeur_ <input type="button" value="Choisir un fichier"/> Aucun fichier choisi

€ Modifier la déclaration

Retour

Collecte par une plateforme :

Collecte par une plateforme ❗

Plateforme	Nombre de nuitées	Montant collecte plateforme
Abritel Collecte directe par la plateforme	<input type="text" value="0"/> x 0.90 €	0 €
Airbnb Collecte directe par la plateforme	<input type="text" value="0"/> x 0.90 €	0 €
Booking Collecte directe par la plateforme	<input type="text" value="0"/> x 0.90 €	0 €
Clévacances Collecte directe par la plateforme	<input type="text" value="0"/> x 0.90 €	0 €
Expedia Collecte directe par la plateforme	<input type="text" value="0"/> x 0.90 €	0 €
Gîtes de France Collecte directe par la plateforme	<input type="text" value="0"/> x 0.90 €	0 €
Homelidays Collecte directe par la plateforme	<input type="text" value="0"/> x 0.90 €	0 €
Leboncoin Collecte directe par la plateforme	<input type="text" value="0"/> x 0.90 €	0 €
Autres Plateformes Collecte directe par la plateforme	<input type="text" value="0"/> x 0.90 €	0 €

€ Déclarer

Retour

Comment remplir le formulaire de déclaration ?

Le champ « **Plein Tarif** » correspond au nombre total de nuitées réalisées durant le mois écoulé par les personnes logées non exonérées (*soit les personnes de plus de 18 ans*)

➔ Méthode de calcul : Nombre de personnes « Plein tarif » x nombre de nuitées

Exemple (pour un gîte de 4 personnes) :

2 personnes X 7 nuitées = 14 nuitées

4 personnes X 7 nuitées = 28 nuitées

3 personnes x 2 nuitées = 6 nuitées

*Total des nuitées « Plein tarif » du mois : **48 nuitées** >> à renseigner dans le champ « Plein tarif »*

Le champ « **Exonérées** » correspond au nombre total de nuitées réalisées durant le mois écoulé par les personnes logées exonérées (*moins de 18 ans ou titulaire d'un contrat de travail saisonnier dans la vallée*)

➔ Méthode de calcul : Nombre de personnes « Exonérées » x nombre de nuitées

Exemple (pour un gîte de 4 personnes) :

2 personnes X 7 nuitées = 14 nuitées

1 personne x 2 nuitées = 2 nuitées

*Total des nuitées « exonérées » du mois : **16 nuitées** >> à renseigner dans le champ « Exonérée »*

Le champ « **Nombre de personnes accueillies comprenant les exonérés** » correspond au nombre total de personnes accueillies durant le mois exonérées et non exonérées.

Exemple (pour un gîte de 4 personnes) :

(2 + 4 + 3 personnes « plein tarif ») + (2 + 1 personnes exonérées) = 12 pe

>> à renseigner dans le champ « Nombre de personnes accueillies »

Cliquez sur « Déclarer » pour valider votre formulaire.

Afin de joindre votre registre du logeur à votre déclaration, cliquez sur « Choisir un fichier » et sélectionnez votre fichier.

- [Onglet Mes anciennes déclarations](#)

Une fois votre déclaration effectuée vous pouvez consulter ou télécharger une attestation de déclaration depuis la rubrique « mes anciennes déclarations », en cliquant sur « reçu ».

[Déconnexion](#)

[Coordonnées](#) [Mes hébergements](#) [Déclarer un meublé](#) [Déclarer](#) [Mes déclarations](#)

ANNÉE 2020

Total : 40,92 € Reste à régler : 40,92 €

Hébergement	Date déclaration	Période de déclaration	Montant	Modifier	Reçu
Residence ALOA	08/10/2020	4ème Trimestres 2020	40,92 €		

Vous avez effectué 1 déclaration

[SIGNALER UNE ERREUR](#)

Lorsque vous souhaitez quitter votre espace, cliquez sur « **Déconnexion** » pour vous déconnecter.

4. Paiement de la taxe de séjour

Dès réception de l'avis des sommes à payer, l'hébergeur devra régler le montant auprès de la Trésorerie.